

Trouville sur Mer, le 24 novembre 2023

CD 2023.56

Affaire suivie par Christophe DESCHEPPER : 02 31 14 65 55

Objet : Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Mesdames, Messieurs les Administrateurs,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous, l'ordre du jour du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale qui se déroulera en Mairie, salle du conseil le :

Jeudi 30 novembre 2023 à 14 H

Ordre du jour :

- Procès-verbal du conseil d'administration du 28 septembre 2023
- Débat d'orientation budgétaire – Année 2024
- Décision Modificative n°2023-1 - Budget Principal,
- Décision Modificative n°2023-2 - Budget Annexe « Résidence Autonomie et Aide à domicile »,
- Adoption du règlement budgétaire et financier,
- Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire,
- Autorisation de signer une convention relative au financement des mesures de revalorisation des rémunérations des personnels des services d'aide et d'accompagnement à domicile gérés par les centres communaux d'Action Sociale au titre de l'année 2023
- Présentation du rapport d'activité 2022 du CCAS
- Information sur les décisions prises par la Présidente – aides sociales 3^{ème} trimestre 2023

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Administrateurs, à l'assurance de ma meilleure considération.



la Présidente

Sylvie de Gaetano
Sylvie de GAETANO

Toute correspondance doit être adressée à Madame la Présidente du CCAS

17, rue Biesta Monrival - 14360 Trouville-sur-Mer

Tél. : 02 31 14 65 50 - www.trouville.fr